

SPI
Société Coopérative Intercommunale pure

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES COOPERATEURS

tenue à Liège, Salle Millau du Génie civil – Site du Val Benoit, le 19 décembre 2023 à 18 heures.

BUREAU

Monsieur le Président ouvre la séance à 18 heures 12

L'Assemblée désigne, en qualité de Secrétaire, Monsieur Cédric SWENNEN, Directeur général de la SPI.

L'Assemblée désigne trois scrutateurs présents physiquement pour compléter le Bureau

- Pascale DESIRONT, Administrateur SPI
- Luc LEJEUNE, ECETIA
- Laurent GALAS, CPAS de VILLERS-LE-BOUILLET

Monsieur le Président excuse :

Valérie DE BUE, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des Allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière

Christie MORREALE, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Economie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes

Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Katty DEMOULIN, Commune de BASSENGE
Anne TUTS, Commune de BASSENGE
Noelle WILDERIANE, Commune de SPRIMONT
Nathalie RENTMEISTER, Ville de STAVELOT
Nadine MAES, Commune de WANZE
Anne-Sophie Nyssen, Rectrice de Uliège associés de SPI

Patrick HEYEN, Commune de AMBLEVE (AMEL)
Marc FOCCROULLE, Commune de BRAIVES
Michael SCHMITT, Commune de BULLINGEN
Wolfgang REUTER, Commune de BULLINGEN
Frédéric FLAGOTHIER, Commune de COMBLAIN-AU-PONT
Albert QUINTART, Commune de COMBLAIN-AU-PONT
Luc DELVAUX, Commune de SPRIMONT
Eric NOLEVEAUX, Commune de WANZE

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents et représentés, les Coopérateurs mentionnés à la liste de présences signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant la séance

Il résulte de la liste de présences qui est transmise dès que les services ont finalisé le calcul que 1 633 325 parts de coopérateurs sont représentées sur un total de 1 687 273 parts

La liste des présences est clôturée par les Membres du Bureau de l'Assemblée générale

EXPOSE DU PRESIDENT

Monsieur le Président expose :

- 1 que la présente Assemblée a pour ordre du jour
 - 1 Plan stratégique 2023-2025 - Etat d'avancement au 30/09/23
 2. Démissions et nominations d'Administrateurs (le cas échéant)
- 2 que les convocations contenant l'ordre du jour ont été envoyées dans les formes et délais prévus par l'article 32 des statuts

Monsieur le Président dépose sur le bureau un exemplaire de la convocation.

- 3 qu'aux termes de l'article 28 des statuts, l'Assemblée est valablement constituée et délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés chaque sociétaire dispose d'autant de voix qu'il dispose de parts , il sera toutefois tenu compte des dispositions de l'article 9 avant-dernier alinéa ,
- 4 que l'article 31, 1er alinéa des statuts, mentionne "les décisions de l'Assemblée Générale sont acquises si elles réunissent à la fois la majorité des suffrages exprimés, la majorité des voix des membres représentant la Province de Liège et celle des voix des membres représentant les Communes"

A défaut de délibération du conseil communal, du conseil de l'action sociale et/ou du conseil provincial, chaque délégué dispose d'un droit de vote libre correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé communal, du CPAS ou, le cas échéant, provincial qu'il représente. L'absence à l'Assemblée Générale d'un délégué entraîne pour l'associé concerné une perte de puissance votale d'un cinquième

Constatation de la validité de l'Assemblée

Tous les points exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée . celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

Délibérations

L'Assemblée aborde l'ordre du jour

1 Plan stratégique 2023-2025 - Etat d'avancement au 30/09/23 (Annexe 1)

Le Conseil d'Administration a approuvé le plan stratégique 2023-2025 - Etat d'avancement au 30/09/23

Il a décidé de le présenter tel quel à l'Assemblée Générale

Mesdames et Messieurs les membres ont reçu, en temps utile, les documents Un résumé est présenté en séance

L'Assemblée générale approuve, à l'unanimité, l'état d'avancement du plan stratégique 2023-2025 au 30/09/23

2 Démissions et nominations d'Administrateurs

La Province de LIEGE a informé SPI que, lors de la séance du Conseil provincial du 14 décembre 2023, l'Assemblée provinciale a pris acte de l'exclusion de Monsieur Didier NYSSSEN, Conseiller provincial de Liège, de son groupe politique (PS)

Conformément à l'article L2212-39 § 1er, alinéa 3, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le conseiller provincial qui, en cours de législature, est exclu de son groupe politique, est démis de plein droit de tous les mandats qu'il exerçait à titre dérivé, tels que définis à l'article L5111-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

A dater de la décision précitée du Conseil provincial de Liège, Monsieur NYSSSEN n'est donc plus titulaire du mandat qui lui permettait de représenter la Province de Liège au sein de SPI

Conscients de l'importance de maintenir une représentation provinciale au sein de SPI, la désignation de son remplaçant sera effectuée dans les plus brefs délais

L'Assemblée générale approuve, à l'unanimité, la démission de Monsieur Didier NYSSSEN.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie l'Assemblée Générale de la confiance qu'elle a témoignée au Conseil d'Administration durant l'exercice écoulé.

Monsieur le Président invite les membres du Bureau et les Coopérateurs qui en expriment le désir à signer le procès-verbal

La séance est levée à 18 heures 33.

LE PRESIDENT



Eric HAUTPHENNE

LE SECRETAIRE



Cédric SWENNEN

LES SCRUTATEURS

Paroisse DESIRON
Luc LEJEUNE
Laurent GALAS

